

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU
PROVENCAL

13, Rue Trigance, 13002 MARSEILLE

Tél : 04 91 14 05 80

Fax : 04 91 91 96 89

Email : ffjpp.siege@petanque.fr



COMITE

DIRECTEUR

Réunions des 17 et 18 septembre 2010

(Cette réunion s'est tenue au Pontet le vendredi 17 septembre après-midi et le samedi 18 septembre de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 dans une salle du boulodrome).

Etaient présents : M. **CANTARUTTI**, Président de la F.F.P.J.P
MM.**CANTARELLI, CARBONNIER, CHARPENTIER, COSTE, DESBOIS, DESMULIE, DUBOIS, IANNARELLI, JUAN, MOREAU**, Mlle **PAUGAM**,
MM. **PLACON, POGGI, READ, SIGNAIRE, STIRMEL**, Mlle **THEDEVUIDE**,
M. **THERON** et Mme **TROUBAT**.

Y participaient : M. **GRANDE**, Directeur Administratif
M. **PERONNET**, Directeur Technique National
Mme **MAILLET**, Conseillère Technique Nationale
MM. **CHEVALIER** et **DELCHET** représentants le Conseil des Ligues

Excusé : M. **COMBES**

I. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

Avant de débiter, il adresse tous ses remerciements à Michel et Lucette COSTE ainsi qu'au Comité de Vaucluse, au Club du Pontet et à sa Présidente, pour leur accueil et la mise en place des salles pour toutes nos réunions. C'est avec un réel plaisir que nous venons au PONTET. Nous profitons des très belles installations du Comité 84 et des structures de grande qualité. Petit bémol, Michel a été prévenu de réunions au dernier moment. Entre collègues, je souhaite que ce genre de plaisanteries soient les moins nombreuses possibles car du fait et c'est dommage des membres de ces commissions ne peuvent se libérer.

Très heureux de vous retrouver après un bel été fait de joies, de peines, de problèmes, de vacances pour la plupart d'entre vous j'espère. En ce qui me concerne, 3 jours de vacances car mener la Fédération ne permet pas beaucoup de repos en pleine activité "pétanquière". Attention, je ne me plains pas, c'est ma passion et donc mon plaisir qui certes de temps en temps devant l'idiotie humaine a des limites, je vous l'accorde.

J'en profite pour remercier tous ceux d'entre vous que j'ai embêtés en vacances pour une raison ou une autre et qui m'ont répondu toujours avec gentillesse.

J'excuse à cette réunion notre Ami Patrice COMBES retenu par des problèmes de santé sérieux qui méritent une attention importante et du repos. Nous lui souhaitons de revenir parmi nous très vite.

L'été ne nous a pas donné de répit du côté des mauvaises nouvelles, bien au contraire. Nous regrettons de nombreuses disparitions dont les noms ont été portés à ma connaissance : Maurice ARNAL, ancien Président du CD 64 et de la Ligue d'Aquitaine, André KRETZ, l'ancien et très connu Président de la Ligue d'Alsace, Jean BOURGAULT, ancien Président fondateur du Comité des Côtes d'Armor, Mme Maillet, l'épouse de Jean-Claude, Président du CD des Ardennes et les emblématiques joueurs Marcel SARNITO, Champion de France Triplette Pétanque en 1965 et Doublettes en 1974. Avec lui Raoul BONFORT, Champion de France en 1969 et Vice-champion au Jeu Provençal. Michel SENAC, ancien membre du CD 24 décédé sur un terrain en plein concours.

L'été a heureusement apporté de grandes joies et de grandes satisfactions. La saga des Masters seniors et jeunes a été une magnifique promotion pour la pétanque.

Les grands rendez-vous traditionnels que sont les Nationaux et en particulier Marseille, Nice, Millau, le magnifique record homologué ou non par la FIPJP de Dylan ROCHER au tir de précision à Millau, la promotion médiatique de Paris Plages pétanque avec des papiers directs ou induits dans les plus grands médias écrits et télévisés.

La grande satisfaction : les titres de Championnes d'Europe d'Angélique PAPON, Anna MAILLARD, Christine VIREBAYRE et Ludivine D'ISIDORO en Slovénie. Une moins belle réussite pour les jeunes à Montauban qui terminent 2^{ème} par équipe derrière les Espagnols qui gagnent dans tous les sports. Par contre, félicitations à Laurent ROUGIER, le Président Tarn et Garonnais pour son organisation sans faille et la promotion de l'évènement.

Les Championnats de France Jeunes de Beaucaire resteront pour moi un grand moment de fraîcheur sous les platanes centenaires. MOUANS-SARTOUX a été une formidable promotion pour le Jeu Provençal avec de vrais promoteurs du jeu provençal que sont les personnes autour de la famille MARTELLO et du CD 06. Famille était le thème principal du Championnat de France Féminin Triplettes à CAHORS, la famille du Comité du Lot sous la direction de Bernard DESSEAUX a réalisé un magnifique Championnat avec une finale 13-12, belle promo de la pétanque au féminin.

La Coupe de France est partie avec le tirage au sort du 1^{er} tour interdépartemental, en route vers NYONS au mois de Mars 2011.

Côté nombre de licenciés global, nous sommes au-delà de nos prévisions budgétaires et avec une baisse maîtrisée grâce au travail concerté de tous, clubs, comités, ligues et fédération. Les finances sont elles aussi sous contrôle, suivant les propos de notre Trésorier Général. Vous avez dû vous rendre compte que ces propos sont bien réels et que l'exercice 2010 va se solder par un rééquilibrage de nos finances.

Tout n'est pas rose comme les flamands de Palavas ou bleu comme le ciel de Provence, disais-je dans la newsletter de septembre. J'ai les yeux bien ouverts, nous avons un problème important de discipline, de comportement d'une certaine catégorie de joueurs seniors et qui gagne rapidement les catégories jeunes surtout juniors et cadets. Nous avons reçu beaucoup de rapports, il faudra aussi se pencher sur ces problèmes lors d'une réunion du Comité Directeur avec un temps imparti très long et pas à la légère.

Pour les arbitres, j'ai personnellement souhaité, après entretien avec Jean-Claude DUBOIS, que le colloque Parisien soit annulé et remplacé en 2011 par un Tour de France de la bonne parole au plus près du terrain.

Au fait c'est la rentrée, alors Mesdames, Messieurs, à vos dossiers et à vos cahiers...

II. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER COMITE DIRECTEUR

Précisions sur son contenu :

- Page 8 : Il est indiqué « le Championnat triplettes seniors restera ouvert aux licenciés classés *Promotion masculins, féminins, juniors* ». Il est précisé qu'il s'agit du Championnat Promotion.
- Page 3 : Il est indiqué « Il excuse l'absence de Claude CARBONNIER parti en vacances avec des pétanqueurs ». Il est précisé qu'il avait en charge de l'organisation du séjour.

(Compte tenu de ces précisions, le compte-rendu de la réunion du Comité Directeur de juin est approuvé à l'unanimité.)

III. FINANCES

La situation financière au 30 septembre figure en annexe.

Le montant de la Convention d'Objectifs est en-deçà des prévisions budgétaires en raison pour partie de l'affectation en priorité aux fédérations en difficulté à l'instar du Volley-ball et à la mise en place du système des fonds dédiés (sommes non utilisées l'année précédente). La subvention ministérielle est donc de 135 846 € au lieu des 185 000 € budgétés.

Heureusement, le nombre d'inscrits à la Coupe de France ainsi que le nombre de mutations sont supérieurs aux prévisions.

Surtout, la baisse des effectifs au 30 septembre a été nettement moindre que les années précédentes (1.96% de baisse à ce jour au lieu des 9.47% l'an passé) soit 310 443 licences au lieu des 314 717. Dès lors, on constate à ce jour un surplus d'environ 75 000 €

Il peut donc être avancé que cette augmentation de la recette, couplée à la maîtrise des dépenses, permettra un équilibre des comptes.

A signaler un surplus de dépenses dans le compte de la « licence carte à puce » dû à la non prise en compte lors de l'établissement du budget des expéditions postales.

Cette année 110 000 licences cartes à puces ont été renouvelées.

Les corrections d'erreurs représentent 4274 unités. Il s'agit uniquement des licences demandées par une action via Geslico.

Les licences défectueuses (problème d'impression, de puces ...) doivent IMPERATIVEMENT être renvoyées à M. STIRMEL qui après vérification, les transmettra à la société PARAGON pour remplacement au titre de la garantie. Il n'y aura alors pas de facturation.

Dorénavant les subventions allouées aux organisateurs des Championnats de France ne seront versées qu'après rapport favorable du délégué fédéral lors du Comité Directeur de septembre.

IV. CHAMPIONNATS DE FRANCE

A. Bilan 2010 :

1. Fenouillet :

Tout s'est déroulé convenablement, des terrains de jeux remarquables et un arbitrage de qualité. En raison de la pluie du vendredi, le jury n'a pas arrêté la compétition mais les équipes « couvertes » avaient une heure pour déjeuner.

2. Soustons :

Dans l'ensemble ces Championnats se sont déroulés avec toutefois quelques imperfections :

- Absence de panneaux de scores
- Ambiance trop festive, trop de réceptions

Il a été déploré le manque de délégation de la part du Président Départemental qui semblait être le seul à pouvoir répondre aux diverses demandes.

3. Nice :

Les délégués du championnat ont été laissés seuls au car podium, en compagnie d'un membre du CD 06, tout au long de la compétition. Peut être un manque de disponibilité des dirigeants départementaux, notamment au moment du repas du samedi midi.

La restauration de samedi midi a été difficile ceci est le résultat conjoint d'une indiscipline de tous et d'une trop grande affluence pour le traiteur à la même heure.

De nombreuses réclamations ont été reçues concernant le parking payant ainsi que le tarif excessif des boissons au Nikaïa.

Malheureusement ce type d'installation est de plus en plus souvent géré par des sociétés privées qui ont une totale maîtrise financière des sites aussi bien pour les parkings que pour les buvettes à l'intérieur.

La configuration des jeux (3 sites) a entraîné des difficultés dans l'arbitrage.

4. Flamanville :

Bon Championnat, très bon accueil, restauration correcte. Rien à signaler.

5. Bruay s/Escault

Très bonne organisation. L'organisation le vendredi d'un Championnat Départemental de tir de précision individuel a intéressé un nombreux public. A regretter la quantité d'alcool trop importante.

6. Beaucaire :

Très beau site ombragé. Chaque catégorie a eu droit à des sites distincts et de qualités.

Il est fait état d'une erreur technique dans les arènes. En effet, l'arrosage mis en place la veille des parties finales a été oublié pendant la nuit ce qui a nécessité de retracer les jeux, une bonne partie des arènes étant gorgées d'eau.

Parties suivies par un public nombreux. Le podium était trop exigü pour les 3 catégories.

Quelques réclamations quant au menu servi, différent de celui annoncé.

7. Mouans-Sartoux

La qualité du carré d'honneur et son emplacement privilégié devant le château ont été très appréciés. L'ensemble de l'équipe de M. MARTELLO a été très disponible.

Un manque d'arbitres a été relevé.

Par ailleurs, le protocole n'a pas été respecté en partie à cause de l'absence d'animateur.

La mise en place de cercle matérialisé au sol type « fer à cheval » a été très bien perçue par les joueurs et arbitres. Sa généralisation en a été demandée.

8. Cahors

Organisation de qualité avec de nombreux bénévoles. Repas pris sur place servis par une trentaine de bénévoles. Site fonctionnel et rationnel.

La présence de nombreux élus a été remarquée.

B. Années suivantes

2011 :

Doublettes Féminins	11 / 12 juin	Brive (19)
Individuel Seniors	11 / 12 juin	Brive (19)
Triplettes Jeu Provençal	17 au 19 juin	Gruissan (11)
Triplettes Masculins	25 / 26 juin	Soustons (40)
Doublettes Mixtes	9 / 10 juillet	Strasbourg (67)
Doublettes Masculins	16 / 17 juillet	Rennes (35)
Triplettes Jeunes	20 / 21 août	pas de candidat
Doublettes Jeu Provençal	26 au 28 août	Montauban (82)
Triplettes Féminins	10 / 11 septembre	Fos sur Mer (13)
Triplettes Vétérans	17 / 18 septembre	Canéjan (33)

2012 :

Doublettes Féminins	9 / 10 juin	Challans (85)
Individuel Seniors	9 / 10 juin	Challans (85)
Triplettes Jeu Provençal	15 au 17 juin	Tournefeuille (31)
Doublettes Masculins	23 / 24 juin	Guéret (23)
Triplettes Masculins	30 juin/ 1 ^{er} Juillet	Chalon s/Saône (71)
Doublettes Mixtes	14 / 15 juillet	Espalion (12)
Triplettes Jeunes	25 / 26 août	pas de candidat
Doublettes Jeu Provençal	24 au 26 août	pas de candidat
Triplettes Féminins	8 / 9 septembre	Pau (64)
Triplettes Vétérans	15 / 16 septembre	Anduze (30)

Rappel : les candidatures à l'organisation des Championnats jeunes peuvent être séparées, possibilité ainsi de scinder les Championnats Juniors, des Minimes /Cadets.

C. Modifications du Règlement :

1. Afin d'améliorer la qualité des Championnats de France, le Président a proposé de mettre en place :

un « pool » table de marque-animation constitué de personnes salariées par la FFPJP et identique pour tous les championnats. Ce pool comprendrait : un animateur, un voire deux ou trois graphiqueurs suivant les besoins du championnat et un webmaster pour alimenter le site fédéral

Jusqu'à présent, l'animateur était pris en charge par l'organisateur local.

Le Comité Directeur a décidé de ne pas engager de frais servant à payer des personnes pour tenir les graphiques mais de développer la formation des graphiqueurs par l'intermédiaire de Daniel Read et Claude Stirmel et ainsi mettre en place un diplôme de graphiqueurs.

Si un comité organisateur ne dispose pas de graphiqueurs, sur sa demande, la Commission informatique en désignera parmi ces derniers.

De plus, une session de formation sera réalisée à l'attention de tous les membres du Comité Directeur Fédéral.

Un animateur salarié par la Fédération sera mis en place dès l'année prochaine et imposé lors de tous les Championnats. L'organisateur n'aura plus qu'à prendre en charge ses frais de subsistance sur place (hébergement et restauration).

2. La proposition d'interdire purement et simplement l'alcool sur les Championnats a été évoquée.

Une politique de prévention de l'alcoolisme par exemple par la mise en place d'un stand lors des Championnats sera envisagée. La législation en vigueur permet aux villes organisatrices de demander des ouvertures temporaires de débit de boissons à leur Mairie qui en général les accorde.

Par ailleurs, à partir de 2011, les délégués feront l'objet, comme les joueurs, de contrôle d'alcoolémie.

Le Président souhaite que tous les championnats 2011 se déroulent sans alcool aux buvettes, puisqu'il y a des contrôles d'alcoolémies. Toutefois, il connaît la loi qui permet le contraire comme écrit ci-dessus.

3. Il sera rajouté au cahier des charges que les organisateurs doivent obligatoirement désigner 1 arbitre pour 8 jeux.

Pour les finales, seuls les arbitres désignés par la FFPJP accompagnés d'un arbitre désigné par l'organisateur officieront.

4. Rappel : les organisateurs doivent la veille du Championnat mettre à disposition 2 personnes pour aider Jean-Pierre DARREOUS, le chauffeur du car podium. Pour le rangement, les salariés du siège l'aideront.

5. Le passage du Flambeau sera modifié dès 2011: une coupe ne sera plus transmise mais un simple relais sera effectué sans trophée.

Il n'y aura plus de remise des drapeaux de Champions de France. Un fanion sera offert par la F.F.P.J.P. au Comité Champion de France.

V. INTERENTREPRISES

Il s'agit de la dernière édition de ce trophée. Les huit équipes qualifiées pour le Trophée de France Interentreprises 2010 sont : CD 03 (SAFRAN), CD 26 (TRIGANO), CD 59 (SEVELNORD), CD 35 (ASLC PEUGEOT), Ligue Haute Normandie (RANDSTAD CD 76), CD 11 (INTERMARCHE NARBONNE), Ligue Franche Comté (PEUGEOT VESOUL), Champions 2009 (CD83).

La Fédération alloue la somme de 1 000 € à chaque équipe. Ces sommes seront inscrites sur la fiche financière du Comité en fin d'année.

Afin de mettre en place un développement commun, un rapprochement a été entrepris avec la Fédération Française de Sport en Entreprise (F.F.S.E.).

VI. CONGRES

Les dates et lieux des prochaines Assemblées Générales :

2011 Narbonne (11) les 7 & 8 janvier

2012 les 13 & 14 janvier : le site de Déols (36) a été abandonné. Le congrès se tiendra certainement à Châteauroux.

2013 Montauban (82) les 11 & 12 janvier

2014 Macon (71) les 10 & 11 janvier

Jean Claude DESMULIE se rendra à Narbonne prochainement pour visiter le site.

Lors du débat prévu le samedi matin, un représentant du Ministère chargé des sports interviendra pour expliquer la politique sportive jeunes et l'application des directives ministérielles.

VII. COUPE DE FRANCE

2563 clubs sont inscrits pour l'édition 2010/2011 de cette compétition contre 2818 l'an passé.

Le tirage au sort du 1^{er} tour de la compétition a été effectué. Les rencontres doivent impérativement avoir lieu avant le 10 octobre prochain date butoir.

Le manque de sérieux de certains Comités qui ont envoyé en retard la liste de leurs clubs qualifiés et parfois de façon erronée est vivement regretté. .

Devant les difficultés que rencontre actuellement le Comité 44, leur inscription a été acceptée malgré leur retard dans la transmission des résultats.

Déjà des demandes de dérogation de la date butoir ont été émises. Le Comité Directeur a refusé purement et simplement tout dépassement. En l'absence de transmission des résultats dans les délais impartis, les clubs seront disqualifiés.

La finale nationale aura lieu à Nyons (26) les 24,25 et 26 mars 2011.

Rappel : le remboursement des clubs n'a pas lieu directement par le biais de note de frais. Jusqu'à la finale nationale, les frais sont déduits sur les fiches financières de fin d'année. Pour la finale nationale, les frais sont remboursés directement aux clubs participants.

La finale de la coupe d'Europe des clubs aura lieu à Nice les 4 et 5 décembre prochain. Le club français, CMO BASSENS c'est qualifié pour le deuxième tour de cette compétition.

VIII. COMPETITIONS PAR EQUIPES DE CLUBS

A. C.N.C

La lourde gestion administrative de cette compétition, sera réalisée par le siège de la Fédération sous la direction de M. CANTARELLI Joseph avec comme avantage pour les clubs engagés d'avoir un contact permanent en cas d'absence du responsable.

La Finale Nationale 2010 aura lieu les 13 et 14 novembre à Chalon sur Saône (71).

Pour la saison prochaine, il est prévu que les montées / descentes s'effectueront comme suit :

- Les 4 premiers de chacun des 2 groupes de CNC2 montent en CNC1 (1 seul groupe à 8 équipes)
- 2 descentes de CNC2 (soit 1 de chacun des 2 groupes) en CNC3
- 18 montées de CNC3 en CNC2 soit les 3 premiers de chaque groupe (6x3 = 18). Ceci parce que la CNC2 passe à 3 groupes de 8 en 2011 au lieu de 2 groupes en 2009
- 6 descentes de CNC3 en régionale soit 1 de chacun des 6 groupes
- 22 montées de régionales en CNC3 soit 1 par ligue
 - Pour les descentes en régionales ceci bien sûr si toutes les montées prévues de régionales se font.

Les dates fixes CDC, CRC, CNC pour 2011 sont les suivantes :

- 1^{er} et dernier WE de mars soit 05-06/03/2011 et 26-27/03/2011
- 1^{er} et dernier WE d'octobre soit 01-02/10/2011 et 29-30/10/2011
- 1^{er} WE de novembre soit 05-06/11/2011

Les CD et Ligues utiliseront ces dates suivant leurs besoins de journées qui sont liés aux nombres d'équipes dans les divisions et groupes. Certaines régions ont même besoin de plus de dates qu'ils placeront à leur gré dans leurs calendriers respectifs.

Etant donné que le déroulement actuel du niveau National (C.N.C) ne nécessite que 3 dates, le Comité Directeur a décidé de n'utiliser que les dates d'octobre et de novembre. D'autant plus que nous avons eu écho que certaines régions ont déjà utilisé une partie de ces dates pour des qualificatifs de championnats, alors que la F.F.P.J.P. les a communiquées longtemps à l'avance.

A noter, en partant du principe que les dates fixes sont respectées, que le CNC placé en fin de saison évitera le transfert de joueurs entre équipes d'un même club évoluant à des niveaux différents, au moment décisif des montées / descentes.

La feuille de match a été modifiée et mise en ligne sur le portail fédéral.

La règle selon laquelle seul un joueur muté est admis par équipe n'entre en vigueur qu'en 2011.

Il est rappelé que le règlement CDC, CRC et CNC est national et qu'il doit être appliqué strictement sur tout le territoire.

L'unité des rencontres est le match. Les changements de joueurs d'un match à l'autre sont donc possibles. Un joueur d'une équipe A d'un club peut jouer dans l'équipe B de ce même club lors d'un autre match et même à un niveau différent. Le Comité Directeur n'entend pas interférer dans la gestion du club (pas d'application de la réglementation des joueurs dits « brûlés »).

B. Projets de règlement : Jeunes et féminines

L'objectif étant le développement de la pratique, le Comité Directeur Fédéral a accepté la mise en place de ces Championnats. Il est souhaité que ces Championnats s'installent durablement tout d'abord au niveau départemental.

La formule retenue est la suivante :

- 5 joueurs maximums (4 + 1 remplaçant)
- 4 Tête à Tête/ 2 Doublettes/ 1 Triplette et 1 tir de précision simplifié (en préparation par la DTN)
- Composition :
 - Féminines : toutes catégories confondues sachant qu'elles peuvent continuer à participer au C.N.C existant
 - Jeunes avec 2 championnats distincts:
 - 1 Championnat pour Juniors / Cadets
 - 1 Championnat pour Benjamins / Minimes
- Points : Tête à Tête 2 points, doublettes 4 points et Triplette 6 points

Les ententes géographiques de clubs sont autorisées jusqu'à 3 clubs max, gérées par le Comité Départemental qui devra donner son accord.

Prochaine réunion du GT CNC :

Vendredi 19 Novembre à 16 :00 à NIMES – Salle du Centre International d'Accueil et d'Education Permanente l'AGORA - 2 impasse Jean Macé - 30900 Nîmes.

Une convocation va être envoyée rapidement aux membres du GT CNC.

IX. ARBITRAGE

Les arbitres nationaux reçus en 2010 sont : Jean-Paul ATTARD - Ligue Languedoc Roussillon - CD 34; Jean-François DEVOS - Ligue Centre - CD 41; Jean-Paul GIRAUD - Ligue Midi-Pyrénées - CD 09

Il est rappelé :

- Que la gestion du public incombe aux organisateurs et délégués fédéraux. Il est donc inutile de le demander aux arbitres de gérer le public.
- Que les candidatures à l'examen d'arbitre national doivent parvenir au siège de la fédération au plus tard le 30 septembre prochain.

Formation des arbitres :

Jusqu'à présent il avait été mis en place une alternance entre formation en zone et formation lors d'un colloque, le dimanche qui suivait la Toussaint. Cette formule est abandonnée.

Dorénavant, des formations seront dispensées au niveau des Ligues (ou regroupées) sur place.

Les arbitres de tous les niveaux y participeront. Les formateurs réaliseront un tour de France comme l'a fait la Commission de Discipline. Cette méthode permettra une plus grande proximité, donc normalement une plus grande participation.

Le contenu de cette formation sera établi lors de la prochaine réunion de la Commission Nationale d'Arbitrage qui aura lieu les 1^{er} et 2 octobre prochains.

Un groupe d'arbitres sera créé, seront choisis pour leur compétence, ceux officiant lors des compétitions majeures (Championnats de France, Coupe de France, etc....)

Le scénario du prochain DVD sur l'arbitrage sera fixé lors de la prochaine réunion de la C.N.A.

Le Code d'arbitrage a été mis à jour. Il est en cours d'impression auprès de notre imprimeur.

L'examen d'arbitres en collaboration avec la F.F.S.A (Fédération Française de Sport Adapté) a été annulé faute de candidats.

Le module disciplinaire spécifique aux arbitres, jurys et dirigeants, a été validé. Il est disponible sur le portail.

Il est rappelé que l'arbitre stagiaire existe toujours. Seul l'écusson a disparu.

X. D.T.N

A. HAUT NIVEAU

Le Championnat d'Europe Féminin a vu la victoire de l'équipe de France représentée par Mlles PAPON, VIREBAYRE, MAILLARD et D'ISODORO. Cette équipe a largement dominé tant au point qu'au tir. Elles n'ont laissé faire que 13 points en 5 parties et en moyenne les parties ont duré moins de 5 mènes. Les moyennes sont époustouflantes autour de 75% en moyenne. La plus faible performance est au niveau de la meilleure moyenne des autres championnats. Le tir de précision a été remporté par Angélique PAPON, son 3ème titre consécutif dans les championnats majeurs dans cette discipline exigeante. Cela n'a pas été très facile car si elle a 10 points d'avance en moyenne par rapport aux autres joueurs, elle ne s'est imposée qu'à une boule près à chacune de ses oppositions. Lors de la préparation, il a été décidé avec Alain BIDEAU que ce soit le DTN Jean-Yves PERONNET qui assurerait la mission de coach pour une meilleure rentabilité de l'ensemble de l'équipe. Cette compétition était qualificative pour la Coupe des Confédérations, compétition nouvellement créée qui a lieu en alternance avec les Championnats du Monde afin de faire la promotion de la discipline et préparer les Championnats du Monde. La même sélection sera bien entendu reconduite.

Les Championnats d'Europe Jeunes de Montauban ont vu la victoire de l'équipe espagnole devant une équipe de France dont les performances n'ont pas été à la hauteur des espérances surtout pour l'équipe de François GALVEZ. Le résultat était conforme aux performances en demi-teinte de l'année même si les prestations de certains joueurs pendant l'été apparaissaient plus qu'encourageante. En tir de précision, Jérémy SANS s'est qualifié laborieusement pour les quarts de finale avant de se faire éliminer. Les performances ne permettaient pas d'espérer mieux...Nous mettrons une stratégie spécifique de préparation pour cette discipline pour les prochaines saisons.

Pour les Seniors, nous aurons un changement de stratégie de sélection et de préparation.

Désormais, la sélection sera décidée en fin d'année afin de travailler avec les joueurs plus en amont de la compétition. Ceci permettra de planifier toute la saison pour faciliter la gestion des invitations. Sinon la préparation des Championnats du Monde se poursuit avec les invitations qui ont vu les victoires de l'équipe à Roanne après la finale à Millau.

Pour la catégorie Espoir, les masculins seront qualifiés directement pour la phase finale au Danemark alors que les filles devront faire un tour préliminaire contre la Belgique et la Slovénie que nous devons organiser en France. Daniel LEGUET organise un stage le premier week-end de décembre qu'il espère pouvoir faire dans un nouveau boulodrome du Jura à Mont Sous Vaudrey. (et pourquoi pas y organiser aussi cette phase préliminaire ? dossier à suivre)

B. FORMATION

En ce qui concerne la formation, la modification du Brevet Fédéral 1^{er} degré a été discutée. En effet, dorénavant, les candidats doivent suivre un stage préparatoire de 12 heures dispensé au niveau des Ligues et payer 20 € afin notamment de pouvoir bénéficier des outils pédagogiques fédéraux. Il a été rappelé que le but de ces changements est d'assurer une égalité des chances, de connaissance en harmonisant les contenus et donc réaliser une véritable formation et non plus une simple préparation de l'examen. Les contenus de formation seront transmis aux formateurs. Une réunion de l'ensemble des formateurs aura lieu lors du colloque de novembre prochain.

Auparavant, l'examen comportait une épreuve technique et pédagogique à l'écrit. Désormais, l'épreuve technique a été supprimée et la pédagogique est devenue orale afin de rendre plus facile et plus accessible la réussite. Le groupe national de formation est à la disposition des formateurs pour toute demande et éventuellement venir les épauler lors de l'organisation de leur module.

La formation du Brevet Fédéral 2^{ème} degré se déroulera en octobre. Un stage obligatoire aura lieu sur deux jours et l'examen aura lieu au mois de novembre. Il est rappelé aux Comités Départementaux que les candidatures doivent passer par le Président de la Ligue. Force est de constater que la transmission des messages dans le sens ascendant comme descendant (dossier non arrivé, candidature tardive...) n'est pas optimale. Une directive plus explicative et plus précise sera rédigée pour les prochaines sessions.

Il est rappelé que les cartes d'initiateur sont désormais délivrées par la Direction Technique Nationale suite à un stage d'informations. Il faut mettre en garde les Comités Départementaux qui continuent parfois à les délivrer systématiquement sans cette journée.

Un travail a été entamé sur le contenu du Diplôme d'Etat. La prochaine session aura sans doute lieu en fin d'année 2011.

Une formation continue des cadres techniques a été mise en place sur le thème du coaching.

Lors du championnat d'Europe Jeune, Bertrand GUERINEAU est resté au côté des coachs pour enregistrer leurs interventions. Une analyse sera faite sur le fond et sur la forme. Un retour d'expérience sera fait lors du stage inter-zones de novembre.

La finalisation de la revue E.P.S. est en cour. Des réunions de travail sont programmées avec Michel AUBERT. Un courrier sera envoyé aux Comités et Ligues pour connaître leur besoin en nombre afin de bien programmer la commande des ouvrages.

C. POLITIQUE SPORTIVE

Un groupe de travail a été mis en place afin de finaliser le document sur la politique sportive fédérale surtout liée au développement de la pratique chez les jeunes. Il sera composé de MM. CARBONNIER, PLACON, DESBOIS, Mme COSTE, MM. CANTARELLI et DUBOIS. Ce document devra être prospectif et permettre une orientation de la programmation des budgets pour les années à venir. Une synthèse sera présentée au congrès de Narbonne et pourrait faire l'objet du débat.

XI. DISCIPLINE

Les dernières modifications seront applicables après le Congrès National de Narbonne à savoir :

– Délocalisation d'une affaire : dans cette hypothèse, le délai de 3 mois pour statuer, à compter de l'engagement des poursuites, sera suspendu entre la demande et la décision du Comité Directeur.

– Cas du joueur non encore suspendu qui ne renouvelle pas sa licence : la licence sera bloquée sur Geslico. Ainsi, lorsqu'il souhaitera reprendre sa licence même plusieurs années plus tard, il devra s'expliquer devant la Commission de Discipline.

Il sera également rajouté que l'engagement des poursuites pourra être engagé par le Président ou un de ses Vice-présidents.

Une demande de remise de peine a été reçue concernant M. GROSS. Cette demande sera transmise au Comité Départemental concerné qui devra vérifier si la moitié de la peine ferme a été effectuée.

La formation discipline se poursuit. La prochaine session aura lieu à Limoges pour les Ligues du Limousin et de Poitou-Charentes fin octobre, puis en novembre pour les Ligue Hauts de France et Picardie. Il reste encore quelques Ligues (Alsace, Centre, Corse) qui n'ont pas sollicité ces formations.

Il est impératif d'en faire la demande auprès du responsable national, Michel DESBOIS.

Un rapport relatif à des incidents survenus dans des hôtels en marge du Championnat de France jeunes à BEAUCAIRE a été reçu. Il s'agit de joueurs de la délégation du CD 34. L'engagement des poursuites a été effectué et cette affaire sera traitée par la Commission Fédérale de Discipline. Les joueurs ainsi que les délégués feront l'objet d'une convocation.

Le cas d'une procédure d'appel dont les délais de traitement ont été dépassés a été évoqué.

Il est rappelé que les décisions d'appel doivent être rendues dans les 6 mois qui suivent l'engagement des poursuites.

Le délai étant expiré, la licence du joueur lui sera remise. Le Président de la Ligue concerné a été sensibilisé sur cette erreur afin qu'elle ne se reproduise plus.

Dans le cadre de conciliation au C.N.O.S.F., les parties ont le droit de refuser purement et simplement la proposition formulée par le conciliateur. Devant la possibilité pour les licenciés de saisir directement la conciliation avant même que l'appel ait été étudié par l'organe compétent de la Fédération, il est indispensable de prévenir le siège et notamment M.GRANDE afin qu'il demande une suspension ce qui permettra à l'organe disciplinaire d'appel fédéral de rendre sa décision. Le joueur aura ensuite la possibilité de contester cette décision devant le C.N.O.S.F.

Trop peu souvent utilisé, il est rappelé que le Code des sanctions autorise les organes disciplinaires à sanctionner les licenciés de Travaux d'Intérêts Généraux (T.I.G) .

XII. QUESTIONS DIVERSES

Les boulodromes couverts ayant fait l'objet d'une demande de subvention C.N.D.S. en 2010 et enregistrés à ce jour dans la base de données gouvernementale S.E.S. (Subventions d'Equipement Sportif) sont : YFFINIAC (22) – BLOIS (41) – CHANGE (53) – RUMILLY (74).

Il est rappelé aux maîtres d'ouvrages / porteurs des projets en cours, visant une réalisation dès 2011, que les demandes auprès du C.N.D.S. doivent être déposées avant le 31 décembre 2010 mais il est recommandé de les adresser avant novembre en raison du planning des réunions du comité de programmation du CNDS.

Suite à l'appel d'offre engagé dans le cadre du renouvellement du contrat avec la société Quarterback, le Comité Directeur a souhaité maintenir sa confiance à cette société. Néanmoins, de nombreux points devront être renégociés, condition sine quo non à une éventuelle signature du contrat.

Michel COSTE a été désigné avec Xavier GRANDE pour superviser les élections du Comité des Hautes Alpes qui aura lieu en octobre prochain suite à la démission de l'ensemble du Comité Directeur.

Il a été fait état du litige rencontré avec l'association Boule d'Espagne. En effet, par juin dernier, la F.F.P.J.P. a rejeté la demande d'indemnisation présentée par cette association, organisatrice d'un concours non agréé. Par suite, la Fédération a été assignée devant le Tribunal Administratif.

Un avocat a été mandaté afin de défendre les intérêts de la Fédération qui a fait une juste application de son règlement administratif.

XIV. PROCHAINES REUNIONS

Comité Directeur : 19, 20 et 21 novembre 2010
Conseil National : 11,12 et 13 février 2011

(La séance est levée à 16 heures 30)

Le Secrétaire Général de la FFPJP

Le Président de la FFPJP



Antoine JUAN



Alain CANTARUTTI